

Compte-rendu de séance

Séance du 11 Mars 2021

L'an 2021 et le 11 Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LEBRAY Alain, Maire.

Présents : Mmes : CHAMAILLARD Annick, DANTAN Christiane, MERCURIN LAUNAY Anita, POITRAT Bérengère, RENAULT Jessica, MM : BALLU Xavier, BOSSEAU Lucien, LEBRAY Alain, MAINARDI Bernard, MOULIN Ludovic.

Excusés ayant donné procuration : Mme MOULIN Gisèle à M. MOULIN Ludovic, M. BROSSARD Philippe à Mme POITRAT Bérengère.

Excusés : Mme ROYAU Angélique, M. BALLU Xavier.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 9

Date de la convocation : 05/03/2021

Date d'affichage : 05/03/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Mans le 12/03/2021

A été nommé secrétaire : Monsieur MOULIN Ludovic

SOMMAIRE

- 1-Lecture et approbation du procès-verbal du 25 février 2021
- 2-Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de candidature pour l'appel à projet "Atlas de la Biodiversité Communale" lancé par l'Office Français de la Biodiversité.
- 3- Délibération autorisant le Maire à vendre une partie du bâtiment "Le St Jacques".
- 4- Informations et questions diverses.

1-Lecture et approbation du procès-verbal du 25 février 2021 :

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de candidature pour l'appel à projet "Atlas de la Biodiversité Communale" lancé par l'Office Français de la Biodiversité - D-2021-03-1

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance en juillet un nouvel appel à projets pour les « Atlas de la biodiversité communale et intercommunale (ABC) ».

Pour la 4^e année consécutive, l'OFB donne l'occasion aux communes et intercommunalités de réaliser un diagnostic précis de leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel

L'ABC est un outil de connaissance et d'aide à la décision pour les élus. Il est aussi l'occasion de réunir, d'informer, de partager des connaissances, et d'impliquer la population sur les enjeux de biodiversité.

Il s'agit donc pour le Conseil municipal :

- de valider le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale ;
- de valider le budget prévisionnel ;
- d'approuver la candidature de la Commune de Nogent le Bernard à l'appel à manifestation d'intérêt proposé par l'Office Français de la Biodiversité ;
- d'autoriser le maire à solliciter une subvention auprès de partenaires financiers, tels que l'Etat, le département, la Région, etc. ;
- d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : 0)

3- Délibération autorisant le Maire à vendre une partie du bâtiment "Le St Jacques".

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le sujet est reporté à un prochain conseil. Le dossier n'est pas assez avancé pour une signature chez le notaire.

4- Informations et questions diverses.

- a) La date de signature pour l'achat du bâtiment situé au « 10 Place de l'Eglise » est fixée. Des devis sont en attente.
- b) Vaccination COVID-19 : les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent s'inscrire à la mairie sur la liste d'attente du centre de vaccination de Mamers.
- c) La fin de l'enquête sur l'antenne 4G est fixée au 31 Mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

En mairie, le 17/03/2021
Le Maire
Alain LEBRAY